

AUTOCONTRÔLES MICROBIOLOGIQUES - PLAN, RÉSULTATS ET ACTIONS



OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SELON RISQUES ET CRITÈRES APPLICABLES

RPC-SUP-066

La fréquence est adaptée à l'analyse des risques, aux produits et aux procédés réels : aucune fréquence mensuelle universelle. Joindre les rapports complets du laboratoire et analyser les tendances, pas seulement le dernier résultat.

ÉTABLISSEMENT

PÉRIODE

RESPONSABLE

Produit / famille	Danger / critère / source	Fréquence justifiée	Lot / date prélèvement	Laboratoire / méthode	Résultat / unité	Conforme / tendance	Action sur lot / procédé	Clôture / visa